

DÉCLARATION DE MATCH AMICAL (SENIORS OU JEUNES)



DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL – 1 RUE FRANÇOIS PRAT – 86000 POITIERS

SAISON 2022/2023

INTITULE DE LA RENCONTRE AMICALE :

_____ / _____
(Club et division – N° affiliation) (Club et division – N° affiliation)

ORGANISATION DE LA RENCONTRE AMICALE :

Le club de _____ n° d'affiliation FFF : _____

Effectue la présente demande en sa qualité : *(cocher la case correspondant à votre situation)*

D'organisateur unique OU De co-organisateur avec : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Coordonnées Tél. et Mail : _____

DATE – HORAIRE – LIEU DE LA RENCONTRE AMICALE :

Date : _____ / _____ / _____ Horaire : _____ H _____

Lieu : _____

Adresse : _____

SOUHAITEZ-VOUS LA DESIGNATION D'ARBITRE(S) PAR LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE ?

NON, l'organisateur de la rencontre désignera par ses soins

OUI :

Cochez les cases correspondantes à votre besoin :

Arbitre central

Arbitre assistant 1

Arbitre assistant 2

1 Equipe	Arbitres			TOTAL
	Central	Assistant 1	Assistant 2	
D1	33€	30€	30€	93€
D2, D3, D4, D5, D6, Féminines	30€	26€	26€	82€
Jeunes	24€	20€	20€	64€

Les frais d'arbitrage seront réglés sur place par :

Le club organisateur unique Les deux clubs co-organisateur

Date : _____ / _____ / _____

nom, signature et cachet du club organisateur :

Transmission au District de la Vienne au plus tard 5 jours avant la rencontre :

Mail : district@foot86.fff.fr